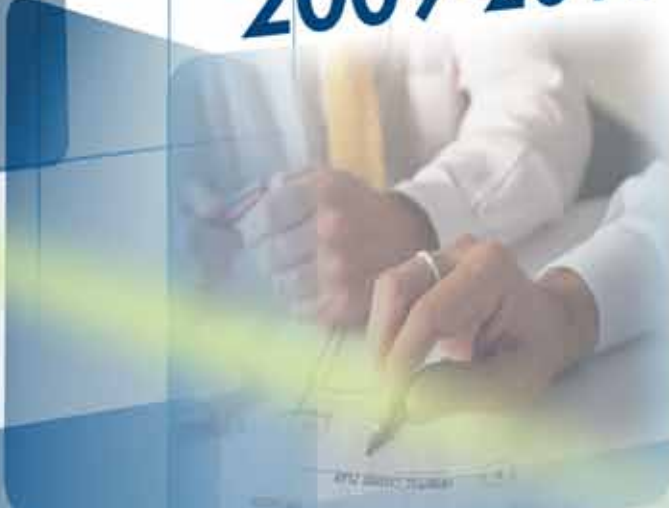


Rapport annuel 2009-2010



20

09

10

asted

Association pour l'avancement
des sciences et des techniques
de la documentation

*... un à venir s'agit d'une main
... force délicate et puissante
... progressivement la transi-
... un outil qui change de re-
... Domaines technologiques
... Il accorde un petit résumé
... un petit résumé
... un petit résumé*

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED) Inc.

2065, rue Parthenais, bureau 387
Montréal (Québec)
H2K 3T1

Téléphone : (514) 281-5012
Télécopieur : (514) 281-8219
<http://www.asted.org>

Page couverture et mise en page : Denis Montpetit

Dépôt légal : 4^e trimestre 2010

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-923563-28-2

Imprimé au Canada
Tous droits réservés : ASTED Inc.

L'ASTED bénéficie d'une subvention du ministère de la Culture,
des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Table des matières

La mission	4
Structure administrative de l'ASTED	5
Comités permanents.....	5
Sections	6
Groupe d'intérêts et délégations	7
Rapport du président	10
Rapport du directeur général	12
Rapport d'activités des comités.....	16
Comité des publications	16
Comité de rédaction, <i>Documentation et bibliothèques</i>	17
Comité du bulletin <i>Nouvelles de l'ASTED</i>	18
Comité de formation continue	19
Comité sur le droit d'auteur.....	19
Comité sur les normes des bibliothèques publiques	20
Fonds de recherche Hubert-Perron	20
Prix Alvine-Bélisle.....	20
Rapport d'activités des sections	21
Section santé et services sociaux	21
Section des bibliothèques gouvernementales et parapubliques.....	22
Rapport d'activités des délégations.....	23
Table inter-associative des milieux documentaires et archivistiques du Québec (TAMDAQ)	23
Comité canadien de catalogage (CCC).....	23
Comité canadien du MARC	25
Comité consultatif sur le Tarif des livres de bibliothèque	26
Section santé au Comité de l'information en sciences de la santé de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST)	26
Commission canadienne sur le droit de prêt public.....	28
Comité consultatif des bibliothèques du Programme des services de dépôt du Gouvernement du Canada.	29
Réseau québécois de numérisation patrimoniale	31
Rapport du trésorier	32

LA MISSION

L'ASTED est une association professionnelle nationale culturelle et scientifique sans but lucratif, incorporée le 1er novembre 1973. Elle est dédiée à l'avancement des sciences et des techniques de la documentation par la mise en commun de l'expertise de ses membres, ses publications, ses activités de toutes sortes, ses services et les liens qu'elle maintient autant avec des organismes du milieu de la documentation et de l'information qu'avec la société en général.

Par ses activités, l'ASTED joue un rôle majeur dans la société québécoise car ses principales préoccupations sont axées sur le développement des bibliothèques et des services documentaires et d'information de qualité et les mieux adaptés aux besoins de leurs diverses clientèles.

L'ASTED a pour buts de :

- promouvoir l'excellence des services et du personnel des bibliothèques, des centres de documentation et des centres d'information ;
- inspirer la législation et promouvoir les intérêts respectifs des bibliothèques, des centres de documentation, des centres d'information et de leurs usagers auprès des gouvernements concernés ;
- exercer, au sein de la francophonie nord-américaine, un rôle prépondérant en bibliothéconomie ainsi que dans les sciences de la documentation et de l'information.

L'ASTED est le seul organisme québécois regroupant des membres de l'ensemble du milieu de l'information documentaire. Elle compte deux catégories de membres : des membres collectifs (ou institutionnels) et des membres individuels. L'ensemble de ces membres représente le plus large éventail des professionnels engagés dans le milieu des services d'information documentaire : administrateurs, bibliothécaires, techniciens en documentation, documentalistes, libraires, étudiants et autres.

En termes de représentation régionale, l'ASTED regroupe des membres venant de toutes les régions du Québec, et provenant également de plusieurs provinces canadiennes. Les revenus qu'elle génère de façon traditionnelle proviennent des cotisations des membres individuels et collectifs, de la vente de publications, des inscriptions aux activités de perfectionnement et au congrès annuel.

L'ASTED représente un groupe bien structuré, reconnu et fort qui permet à ses membres de :

- faire partie d'un forum afin d'échanger des idées et des expériences vécues avec des collègues ;
- s'informer des tendances documentaires qui affectent le présent et le futur de leur bibliothèque ou centre de documentation ;
- être à la fine pointe des innovations dans le domaine de la documentation et de l'information ;
- joindre le plus grand réseau québécois et canadien des spécialistes de la documentation qui cherchent constamment des moyens pour faire progresser le milieu documentaire.

C'est aussi un partenaire pour tous ceux et celles qui travaillent dans les bibliothèques, les centres de documentation, les médiathèques, les librairies et à la diffusion de la documentation en général en vue de promouvoir la documentation et les services documentaires.

Les membres ont le droit de voter pour élire les membres du Conseil d'administration. Ils peuvent aussi adhérer à un ou plusieurs des groupes d'intérêt ou sections spécialisés suivants :

- bibliothèques de collègues, bibliothèques scolaires,
- bibliothèques de recherche et spécialisées,
- bibliothèques spécialisées dans le domaine de la santé, bibliothèques publiques.

STRUCTURE ADMINISTRATIVE DE L'ASTED

Conseil d'administration

Président : Réjean Savard*

Vice-président : Daniel Godon*

Secrétaire : Susanne Brillant*

Trésorier : Olivier Charbonneau*

Présidente sortante : Sylvie Thibault*

Administrateurs :

Daniel Boivin

Suzie Charbonneau

Caroline Dion

Mireille Huneault

Élise Robert

Philippe Sauvageau

Personnel du secrétariat

Directeur général : Francis Farley-Chevrier

Adjointe administrative : Laura Kraemer

Secrétaire : Nadia Riffi (en congé de maternité), Chantal Boucher

Ont aussi travaillé au secrétariat de l'ASTED en 2009-2010 :

Ghislain Plante, chargé de projets

Pierre DiBlasio, comptable

Benjamin Girard-Bond, adjoint, Jeunesse Canada au travail

* Ces personnes sont également membres du Conseil de direction.

COMITÉS PERMANENTS

Comité des règlements et règles administratives et Comité des résolutions

Denis Boisvert

Bibliothèque – Université du Québec à Rimouski

Téléphone : (819) 723-1986

Courriel : denis.boisvert@uqar.ca

Comité des résolutions

Denis Boisvert, président

Céline Arseneault

Isabelle Laplante

Comité de mises en candidature

Madame Isabelle Laplante

Centre de documentation collégiale

Téléphone : (514) 364-3320, poste 6178

Courriel : isabelle.laplante@clairendeau.qc.ca

Comité des élections

Monsieur Gilles Deschatelets

Courriel : gilles.deschatelets@videotron.ca

Comité de perfectionnement

Madame Caroline Dion

Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP)

Téléphone : (514) 393-4666, poste 2005

Courriel : caroline.dion@clipp.ca

Comité de rédaction de *Documentation et bibliothèques*

Madame Michèle Hudon
 Université de Montréal - EBSI
 Téléphone : (514) 343-6046
 Courriel : michele.hudon@umontreal.ca

Comité des *Nouvelles de l'ASTED*

Secrétariat de l'ASTED
 Téléphone : (514) 281-5012
 Courriel : ffc@asted.org

Comité des publications

Monsieur Daniel Boivin
 OCLC Canada
 Téléphone : (450) 656-8955
 Courriel : boivind@oclc.org

Comité des relations internationales

Directeur général de l'ASTED
 Téléphone : (514) 281-5012
 Courriel : ffc@asted.org

Comité du droit d'auteur

Monsieur Olivier Charbonneau
 Courriel : o.charbonneau@concordia.ca

Comité du Fonds de recherche et de développement Hubert-Perron

Monsieur Gilles Deschatelets
 Courriel : gilles.deschatelets@videotron.ca
 &

Monsieur Richard Greene
 Courriel : richard_greene@sympatico.ca

Comité du Prix Alvine-Bélisle

Monsieur Félix Guénette
 Courriel : felixguenette@yahoo.com

SECTIONS**Section des bibliothèques de la santé**

Monsieur Normand Beaudet
 Institut Philippe-Pinel
 Téléphone : (514) 648-8461, poste 557
 Courriel : normand_beaudet@ssss.gouv.qc.ca

Section des bibliothèques publiques

Monsieur Jean Payeur
 L'Institut Canadien de Québec
 Téléphone : (418) 529-0924 # 200
 Télécopieur : (418) 529-1588
 Courriel : jpayeur@icqbdq.qc.ca

Section des bibliothèques scolaires

(Vacant)

Section des bibliothèques gouvernementales et parapubliques

Madame Susanne Brillant
 Bibliothèque de l'Assemblée nationale
 Téléphone : (418) 528-8776
 Courriel : sbrillant@assnat.qc.ca

GROUPES D'INTÉRÊTS ET DÉLÉGATIONS

Commercialisation et publicité

Directeur général de l'ASTED
 Téléphone : (514) 281-5012
 Télécopieur : (514) 281-8219
 Courriel : info@asted.org

Édition électronique de *Documentation et Bibliothèques*

Madame Michèle Hudon
 Université de Montréal - EBSI
 Téléphone : (514) 343-6046
 Courriel : michele.hudon@umontreal.ca

Comité canadien de catalogage (BAC)

Monsieur Alain Bélair
 Services documentaires multimédia (SDM)
 Courriel : alain.belair@sdm.qc.ca

Comité canadien du MARC

Monsieur Gregory Whitney
 École polytechnique de Montréal / Bibliothèque
 Téléphone : (514) 340-4711 # 4993
 Courriel : greg.whitney@courriel.polymtl.ca
 &

Monsieur Gaston Fournier
 Service de la bibliothèque
 École de technologie supérieure / Université du Québec
 Téléphone : (514) 396-8800 # 7526
 Télécopieur : (514) 396-8633
 Courriel : gaston.fournier@etsmtl.ca

Comité consultatif de l'ICIST

Madame Carole Brault
 Centre de documentation, Centre de recherche du CHUL
 Centre hospitalier universitaire de Québec)
 Courriel : carole.brault@crchul.ulaval.ca

IFLA

Directeur général de l'ASTED
 Téléphone : (514) 281-5012
 Télécopieur : (514) 281-8219
 Courriel : info@asted.org

Comité des ressources humaines du secteur culturel sur les besoins en formation du personnel de bibliothèques

Madame Hélène Carrier
 Université d'Ottawa
 Bibliothèque Morisset
 Téléphone : (613) 562-5690
 Courriel : hcarrier@uottawa.ca

Groupe de travail des responsables des bibliothèques en sciences de la santé (CRÉPUQ)

Madame Marthe Brideau
 Université de Sherbrooke
 Bibliothèque des sciences de la santé
 Téléphone : (819) 564-5297
 Télécopieur : (819) 820-6810
 Courriel : marthe.brideau@usherbrooke.ca

Groupe de travail du Réseau national des bibliothèques pour la santé (National Network of Libraries for Health : RNBS/NNLH)

Madame Virginie Jamet
 Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux
 Téléphone : (514) 282-4224
 Télécopieur : (514) 842-5910
 Courriel : vjamet@ssss.gouv.qc.ca

Comité consultatif du Programme de service de dépôt des publications gouvernementales

Madame Louise Carpentier
 Université Concordia
 Téléphone : (514) 848-7709
 Télécopieur : (514) 848-2801
 Courriel : carpent@vax2.concordia.ca

&

Madame Sylvie Nadeau
 Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick
 Téléphone : (506) 453-7141
 Télécopieur : (506) 444-4064
 Courriel : sylvie.nadeau@gnb.ca

Comité consultatif sur le Tarif des livres de bibliothèques

Madame Jacqueline Labelle
 Réseau BIBLIO de la Montérégie
 Téléphone : (450) 444-5433
 Télécopieur : (450) 659-3364
 jlabelle@reseaubibliomonteregie.qc.ca

Comité consultatif du Programme des statistiques nationales de base sur les bibliothèques canadiennes

Madame Danielle Chagnon
 Bibliothèque et Archives nationales du Québec
 Téléphone : (514) 873-1100 # 3139
 Télécopieur : (514) 873-7299
 Courriel : danielle.chagnon@banq.qc.ca

Comité directeur sur une stratégie nationale sur l'information numérique

Madame Hélène Carrier
 Bibliothèque Morisset/ Université d'Ottawa
 Téléphone : (613) 562-5690
 Courriel : hcarrier@uottawa.ca

Commission canadienne du droit de prêt public

Monsieur Olivier Charbonneau
Courriel : o.charbonneau@concordia.ca

puis

Monsieur Philippe Sauvageau
Courriel : psauvageau@assnat.qc.ca

Table des milieux documentaires et archivistiques du Québec (TAMDAQ)

Monsieur Denis Boisvert
Université du Québec à Rimouski
Téléphone : (418) 723-1986 #1405
Télécopieur : (418) 724-1621
Courriel : denis_boisvert@uqar.qc.ca

Comité des normes des bibliothèques publiques

Madame Hélène Roussel
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Courriel : helene.roussel@banq.qc.ca

Rapport du président

Chers collègues,

Lorsque j'ai commencé mon mandat de président je m'étais fixé un certain nombre d'objectifs comme tout bon administrateur. Mais les mandats à la présidence de l'Asted sont très courts : une seule année ! Malgré tout, je pense les avoir à peu près atteints.

Je souhaitais d'abord poursuivre le rapprochement inter-associatif. Ce mouvement déjà bien amorcé est une cause qui alimente les conversations depuis plusieurs années. On a souvent entendu dire qu'il y avait trop d'associations professionnelles. Le monde dans lequel nous vivons réclame en effet de plus en plus d'outils et par conséquent des associations plus proches de leurs réalités professionnelles, celles-ci devenant de plus en plus pointues. Quoi de plus normal alors que de nombreuses associations spécialisées aient vu le jour depuis une vingtaine d'années au Québec. L'Asted est la doyenne des associations francophones québécoises et elle doit s'efforcer de composer avec ces nouveaux regroupements tout en continuant de jouer son rôle de leader sur le plan professionnel. Outre le Congrès des milieux documentaires auquel se sont greffées cette année deux nouvelles associations partenaires, ce dont nous pouvons être fiers, le travail de concertation se poursuit sur d'autres fronts. Ainsi, j'ai participé au cours de mon mandat, avec le directeur général, à des discussions afin de créer une coopérative de services avec la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec et les Bibliothèques publiques du Québec. J'ai également participé au congrès de l'APTDQ à Québec et je salue le professionnalisme de ces jeunes collègues qui ont organisé un événement de très bon niveau. Enfin, je crois que l'Asted est très bien positionnée au sein des différentes associations professionnelles québécoises et sera en mesure de poursuivre son travail de coopération dans les années à venir.

Je m'étais aussi fixé comme objectif de renforcer nos liens avec les représentants des autres milieux professionnels de la chaîne du livre. Il me semblait en effet que depuis un certain temps nous avions délaissé quelque peu ces partenaires naturels pour nous des bibliothèques que sont les écrivains, les éditeurs, les libraires, etc. J'ai eu l'occasion et le plaisir de rencontrer et de discuter avec plusieurs d'entre eux au cours de cette année. Il reste cependant beaucoup à faire pour assurer la coopération de ces autres professionnels au moment où nous entrons dans une période de changements liés au droit d'auteur et au livre numérique. Mais je crois avoir pu au moins amorcer le débat avec eux et nul doute que mon successeur pourra poursuivre sur la même voie.

Je souhaitais également que l'Asted surveille de près les nouveaux développements ayant trait au numérique et s'assure que les professionnels de l'information qu'elle représente y jouent le rôle qu'ils méritent. Dès le début de mon mandat et à l'aide du directeur général qui s'est complètement investi dans ce projet, nous avons créé un comité sur le livre numérique réunissant différents experts. Ce comité a par la suite été élargi pour inclure des délégués des associations membres de la TAMDAQ. Nous avons tenu plusieurs réunions et avons convenu de proposer une expérience fort intéressante de prêt de livres numériques en bibliothèque. Nous avons frappé à de nombreuses portes pour obtenir une aide financière afin de soutenir cette expérimentation qui pourrait permettre aux bibliothèques québécoises de rattraper un certain retard en la matière. J'espère que très bientôt nous pourrions annoncer que l'Asted a obtenu les crédits nécessaires à la réalisation de ce projet.

Je voulais également au cours de ce mandat consolider la place de l'Association sur le plan politique. Nous avons donc rencontré plusieurs représentants des différents paliers de gouvernement ou des hauts fonctionnaires dirigeant les grandes institutions documentaires. Je crois que la position de l'Asted a été bien entendue. Nous avons été invités à donner notre avis et à participer

à des réunions importantes sur des domaines touchant la question des bibliothèques. À titre d'exemple, j'étais invité, à titre de président de l'Asted à participer récemment à un état des lieux sur la contribution de Bibliothèque et Archives Canada.

Et parce que je suis personnellement très intéressé par les aspects internationaux des sciences de l'information, je souhaitais également que l'Asted prenne tout l'espace qui lui revient au sein de la Francophonie, de même qu'auprès des diverses instances internationales dont l'IFLA bien entendu. À cet égard nous avons participé avec nos collègues québécois à quelques réunions sur la catastrophe d'Haïti où nous avons proposé un certain nombre d'actions pour solutionner les problèmes que rencontrent nos collègues de là-bas suite au tremblement de terre de janvier dernier. J'ai également participé au congrès annuel de l'IFLA en Suède où j'ai co-présidé le caucus canadien avec mon homologue de la Canadian Library Association. Enfin, l'Asted continue de s'impliquer à l'international et dans la Francophonie avec des projets comme la prochaine version Web de la classification Dewey, et avec le projet des RDA en français. Notons aussi l'inclusion dans le programme de formation de l'Asted d'un voyage d'étude en France, en collaboration avec l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal et d'autres partenaires, projet qui permettra aux membres de l'Asted de découvrir de nouveaux horizons professionnels.

Enfin, en tant que formateur, je souhaitais enfin que l'Asted s'implique davantage sur niveau de la formation des professionnels de l'information. Je dois dire que je suis enchanté par la qualité et la diversité du programme de formation continue que nous avons proposé cette année. Je tiens à remercier sincèrement tous les collègues qui ont planifié ce programme très élaboré et qui ont fait un travail formidable, notamment la présidente Caroline Dion.

Pour résumer, je dirais que j'ai beaucoup aimé être votre président : grâce à la qualité des personnes qui m'accompagnaient au cours de ce mandat, soit les membres du conseil d'administration et bien entendu le directeur général, ce fut très agréable et, je le pense, très productif. Un gros merci à tous !

Et longue vie à l'Asted !

Le président 2009-2010,

Réjean Savard

Rapport du directeur général

Il ne fait pas de doute que cette dernière année a porté en filigrane le motif du livre numérique, preuve que le thème de premier Congrès de milieux documentaires, « Investir le monde numérique », était on ne peut plus à propos. Toutefois, si, dans la réflexion autour de ce thème on a pu dire sans se tromper que les milieux documentaires ont résolument pris pied dans ce monde, que celui-ci n'est plus une *terra incognita*, il n'en demeure pas moins que nous sommes loin de faire face à un plat pays à la traversée aisée. Le numérique est en train de transformer radicalement notre relation au savoir et à la documentation et les énergies que nous consacrons à mieux comprendre ce phénomène nous font aussi découvrir la considérable complexité de ce qui nous attend. Loin de voir là un obstacle, nous nous retrouvons devant autant d'occasions jamais vues de déployer le sens de l'innovation qui caractérise les milieux documentaires.

Colinum

Dans la foulée de la très intéressante table ronde autour de l'agrégateur ANEL/DeMarque, l'idée a émergé de faire l'expérience d'une offre de livres numériques en bibliothèque, sous la forme d'un projet-pilote dans six bibliothèques publiques afin de tester différentes solutions déjà existantes et différentes façons de mettre en valeur des contenus numériques en bibliothèque. Un comité sur le **livre numérique** a été mis sur pied, le Colinum, qui s'est élargi pour inclure des représentants de la plupart des associations participant à la TAMDAQ. Dès janvier, le comité s'est mis au travail en faisant la recension des pratiques existantes en matière de prêt de livres numériques, en étudiant les questions techniques propres à un tel projet, ainsi que l'acquisition de contenus. Des sous-comités ont ainsi été créés. Nous avons également rencontré plusieurs acteurs de la chaîne du livre (ANEL, UNEQ, ALQ) pour les sensibiliser au projet et avons présenté le projet à la Table de concertation du livre.

Ce projet a indéniablement soulevé l'intérêt, car il propose une réponse à une question récurrente, à savoir le positionnement des bibliothèques dans le contexte du livre numérique. Toutefois, un projet de cette envergure nécessite un financement adéquat qui, en ces heures d'austérité qui prévaut actuellement, n'est pas chose aisée, d'autant plus que les enjeux à grande échelle du livre numérique font intervenir une multitude d'acteurs et en font un environnement d'une grande complexité. Par conséquent, le projet n'a pas avancé au rythme souhaité : le livre numérique demeure une cible mouvante et la concertation que le Colinum a inspirée devra s'étendre au-delà de notre milieu pour que nous puissions faire plus qu'arpenter ce territoire.

Congrès des milieux documentaires

Le premier Congrès des milieux documentaires, qui s'est tenu du 11 au 14 novembre 2009 fut, de l'avis de tous, un immense succès. La fréquentation a dépassé nos projections les plus optimistes : 871 participants et plus de 50 exposants. Il s'agit là d'une réussite qui doit au travail de concertation des 7 organismes qui ont accepté de collaborer avec enthousiasme pour offrir à leur communauté un congrès de grande envergure. L'ASTED, qui avait le mandat de coordonner la logistique de l'organisation, a eu fort à faire devant le défi que pose l'élaboration de quelque chose de nouveau, mais a pu compter sur la contribution inestimable de ses partenaires, en particulier celle de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec; ce fut là un vrai travail de collaboration qui a visiblement porté ses fruits et qui est promis à un brillant avenir.

La seconde mouture du Congrès a pu compter sur l'apport de deux nouveaux partenaires : l'Association des archivistes du Québec et l'Association professionnelle des techniciennes et techniciens en documentation du Québec. Le thème, « Imaginer de nouveaux partenariats », a trouvé toute sa raison d'être non seulement par la collaboration de ces deux nouvelles associations, mais aussi par la présence au programme de colloques organisés par d'autres organismes, soit le GIRA, le sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ et la direction associée des bibliothèques de la Ville de Montréal, ainsi que l'APSDS. Il ressort très clairement de cette démarche que le travail en partenariat est un gage de réussite et devrait jeter les bases de nos actions futures.

Réforme de la *Loi sur le droit d'auteur*

En juin dernier, le gouvernement conservateur déposait un nouveau projet de loi visant à amender la Loi sur le droit d'auteur. Ce projet, baptisé C-32, succède aux défunts C-60 et C-61, respectivement déposés en juin 2005 (par les libéraux) et en juin 2008 (par les conservateurs) avant de mourir au feuillet à la faveur du déclenchement d'élections générales. Dans un climat où l'émergence du numérique remet sur le métier les modes de création, de diffusion et d'accès aux contenus, des intérêts nombreux et divergents ont suscité des attentes diverses quant aux orientations que ce projet allait donner au droit d'auteur au Canada. Les consultations publiques menées par le gouvernement à l'été 2009 ont clairement donné à voir des conceptions différentes du droit d'auteur. L'ASTED avait alors déposé un mémoire détaillant sa position sur le sujet.

Le projet de loi C-32, présenté comme voulant établir un équilibre entre les intérêts des créateurs et ceux des utilisateurs, affecte les bibliothèques à plusieurs égards. L'élargissement de l'utilisation équitable ainsi que le prêt entre bibliothèques de fichiers numériques, quoique mal formulés, sont autant d'ajouts qui aideront les bibliothèques à mieux s'acquitter de leur mandat. Toutefois, d'autres dispositions sont rédigées dans un langage flou et ambigu qui nous pousse à nous questionner sur la véritable mise en application des exceptions consenties. Sur ce chapitre, les articles sur les verrous ne sont assortis d'aucune exception pour les bibliothèques.

Le projet n'a pas manqué de susciter des réactions diverses. Toutefois, au sein de cette controverse, il ne faut pas perdre de vue que les bibliothèques ont un rôle social essentiel à remplir et qu'elles contribuent au déploiement des industries créatives par l'acquisition de documents et de contenus ainsi que par l'organisation d'activités d'animation qui donnent la parole aux auteurs d'ici. Les créateurs font partie de la communauté que desservent les bibliothèques : que celles-ci soient en santé et dynamiques ne peut que représenter pour les auteurs un investissement et un terreau propice à l'innovation qui fait leur talent.

Jeunesse Canada au travail

Comme à chaque année, l'ASTED assure la prestation des programmes Jeunesse Canada au travail dans les établissements du patrimoine et Jeunesse Canada au travail – pour une carrière vouée au patrimoine. Au fil des ans, ce sont plus de 60 emplois qui sont créés, permettant ainsi à des étudiants ou à de jeunes professionnels d'acquérir une expérience pertinente au domaine d'emploi qui fait l'objet de leurs études. Dans un contexte où les départs à la retraite se font de plus en plus nombreux et que la relève devient ainsi un enjeu de plus en plus important, la prestation de ce programme s'avère une activité stratégique. Aussi, le Conseil d'administration de l'ASTED a jugé opportun de passer à l'action et de voir à ce que la prestation du programme ait

une valeur ajoutée en termes de connaissance du contexte de la gestion des ressources humaines dans les bibliothèques. Un comité JCT a ainsi été formé et sera présidé par Dominique Gazo, bibliothécaire et étudiante post-doctorale dont les travaux portent actuellement sur la dotation dans les bibliothèques publiques. Nul doute que cette mesure donnera à cette activité un nouveau dynamisme dont notre communauté tirera profit.

Planification stratégique

Notre association évolue dans un contexte où il n'est pas toujours facile de concilier nos objectifs, nos activités, les ressources nécessaires et celles disponibles. Il est par conséquent nécessaire de procéder à une harmonisation par l'entremise d'une planification stratégique rigoureuse et pertinente. Le conseil d'administration a mandaté le directeur général et Philippe Sauvageau pour élaborer un plan stratégique qui posera de façon claire la mission, la vision, les orientations et les objectifs de notre association de même que les actions à entreprendre pour les cinq prochaines années. Au moment d'écrire ces lignes, une première ébauche a été soumise au conseil, qui est confiant que cet exercice et ses suites assureront à l'association un parcours cohérent et efficace.

Adhésion en ligne

La mise en ligne en mars 2008 du nouveau site Web de l'ASTED a ouvert la voie à de nombreuses possibilités en termes de communications et de services. L'ajout d'une fonction d'adhésion en ligne en décembre dernier a permis de gérer de façon plus efficace et plus intégrée les relations de l'association avec ses membres. Tout changement d'adresse, par exemple, peut être apporté par les membres eux-mêmes et la base de données est ainsi mise à jour automatiquement. Quelques problèmes techniques ont parsemé la mise en œuvre de cette initiative, mais la procédure d'adhésion pour la prochaine année portera certes la marque des leçons apprises.

Perception des bibliothèques

Le monde de la culture, de l'information et du savoir est en train de vivre une transformation sans précédent, qui affecte autant le tout que ses parties. Les bibliothèques ont par conséquent un rôle important à jouer en qualité de médiateurs et l'impératif de s'adapter est pressant, certes, mais sollicite aussi la collaboration de plusieurs partenaires dont la connaissance du monde documentaire n'est pas toujours égale. Les activités de l'ASTED devront accorder une part substantielle à ce travail de sensibilisation de nos partenaires aux métiers de la documentation, à leur complexité et à leurs spécificités. C'est pourquoi le développement de partenariats revêtira une importance stratégique certaine au cours de prochaines années. Les initiatives qui ont cours depuis quelques années indiquent la voie à suivre, et la force de notre association profitera certes d'une meilleure visibilité de ses membres auprès de tous les intervenants qui bénéficient de leurs services.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers tous les membres du Conseil d'administration de l'ASTED, et plus particulièrement son président Réjean Savard, pour leur soutien et leur précieuse contribution aux travaux de l'association. Ma reconnaissance va également aux membres des comités et délégués pour leur générosité. Enfin, je terminerai en remerciant les collègues du secrétariat de l'ASTED sur la collaboration desquels notre association a pu compter au cours de l'année : Nadia Riffi, Ghislain Plante, Pierre DiBlasio, Chantal Boucher, Benjamin Girard-Bond et Laura Kraemer. Que tous soient remerciés ici.

Francis Farley-Chevrier

Rapport d'activités des comités

Comité des publications

Composition du comité :

Daniel Boivin, président
Geneviève Cadieux
Jean-Marc Lynch

Danielle Boisvert (jusqu'en septembre 2010)

1. Publications

Les Éditions ASTED auront lancé un ouvrage au cours de la période, il s'agit de :

Le Développement de l'intelligence informationnelle, collectif sous la direction de Danielle Boisvert ;

2. Suivi de publications en préparation ou en développement

Version française de la WebDewey

Lire à des enfants, nouvelle édition (Lina Rousseau et Robert Chiasson)

Choisir un SIGB libre (Tristan Müller)

Les missions des bibliothèques publiques autonomes du point de vue des élus municipaux québécois : une étude de cas (Dominique Gazo)

Le comité entend pour 2010-2011 réévaluer sa politique éditoriale et développer une nouvelle stratégie de recrutement d'auteurs.

Par ailleurs, le Comité des publications de l'ASTED tient à saluer le travail exceptionnel qu'a accompli Robert Chiasson dans l'édition et la diffusion d'ouvrages sur la documentation. Il est décédé le 12 octobre dernier, à quelques semaines de la parution de la nouvelle édition de *Lire à des enfants*, à laquelle il aura travaillé même sur son lit d'hôpital. Nous lui rendons hommage et offrons nos sympathies à sa famille et à ses proches

Comité de rédaction, *Documentation et bibliothèques*

Composition du comité

Michèle Hudon, directrice
 Gaston Bernier
 Denis Boisvert
 Gilles Gallichan
 Patrice Landry
 Sabine Mas
 James Turner
 Isabelle Boin-Serveau, secrétaire de rédaction

L'année 2009-2010 a été très satisfaisante à *Documentation et bibliothèques*. Nous sommes heureux de confirmer que les retards de publication sont maintenant chose du passé et que les numéros courants de la revue sont désormais publiés et distribués au cours de la période qu'ils couvrent. La recherche d'auteurs et de thèmes, l'évaluation et la révision des manuscrits et la production de quatre livraisons trimestrielles dans le respect des échéanciers préétablis sont les principales activités de l'équipe de rédaction.

Réunion du comité de rédaction

Les membres du comité communiquent entre eux par courrier électronique. Ils se sont réunis une fois cette année, le 13 novembre 2009, dans le cadre du Congrès des milieux documentaires tenu à Montréal. Cette rencontre en fut une de planification des volumes 56 (2010) et 57 (2011) de la revue.

Les quatre livraisons de la revue

Les deux derniers numéros du volume 55 (2009) et les deux premiers numéros du volume 56 (2010), publiés pendant la période couverte par ce rapport annuel, totalisent 210 pages. Seize articles de fond, trois textes courts (Chroniques) et 13 comptes rendus d'ouvrages y ont été publiés. Trente auteurs distincts (22 auteurs québécois ou canadiens et huit auteurs français) ont contribué à la revue en 2009-2010. L'index annuel des auteurs et des sujets a été intégré comme à l'habitude au dernier numéro du volume 55 (octobre-décembre 2009).

Le numéro 4 du volume 55 (octobre-décembre 2009), numéro thématique intitulé « Muséologie et sciences de l'information », a été préparé par une rédactrice invitée, Elaine Ménard, professeure à l'Université McGill, à partir d'un appel d'articles largement diffusé dans les milieux spécialisés. Ce numéro a permis de faire connaître les thématiques muséologiques au lectorat habituel de DB, et de faire connaître la revue à la communauté des spécialistes de l'information muséale.

Une nouvelle chronique, « Hors-Québec », a été lancée dans le numéro d'avril-juin 2010. Cette chronique s'ajoute aux chroniques « Nos retraités » et « Chronique linguistique », qui paraissent désormais sur une base annuelle ; nous espérons que la nouvelle chronique, dont l'objectif est de mettre en relief le travail de collègues oeuvrant en milieu francophone à l'extérieur du Québec, sera également publiée sur une base annuelle.

La préparation de comptes rendus est maintenant facilitée par la mise sur pied au Secrétariat de l'ASTED d'un système efficace d'obtention d'exemplaires de presse de tous les ouvrages publiés par le Cercle de la Librairie, l'ADBS et les Presses de l'ENSSIB. Le nombre de collaborateurs à la chronique « Comptes rendus » s'est accru à nouveau cette année (12 collaborateurs distincts).

Perspectives pour 2010-2011

Sur le plan éditorial, les perspectives pour la prochaine année sont à nouveau excellentes. Suite à une invitation personnalisée lancée par la directrice à une dizaine d'intervenants au Congrès des milieux documentaires de novembre 2009, sept manuscrits ont été promis/soumis; ces articles seront publiés en 2010-2011.

Deux numéros thématiques sont prévus pour la période. Le numéro 4 du volume 56 (octobre-décembre 2010) portera sur l'édition et la médiation culturelle, et le numéro 2 du volume 57 (avril-juin 2011) sera constitué entièrement de textes portant sur les services d'information pour les jeunes.

Une réunion du Comité de rédaction sera convoquée avant la fin de l'année 2010. La discussion portera sur les possibilités de diffusion de la revue sous forme numérique ainsi que sur les liens à établir avec les revues *Argus* et *Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*.

Bien que la revue *Documentation et bibliothèques* ait comblé entièrement les retards de publication accumulés au cours des années antérieures, et bien que le contenu de la revue soit riche et de bonne qualité, le nombre d'organismes spécialisés, commerciaux ou non, qui y annoncent leurs produits ou services va en diminuant. Ceci est une préoccupation et nos échanges à ce sujet avec la direction générale sont fréquents.

Remerciements

Nos remerciements aux auteurs d'articles et de comptes rendus qui ont acheminé leurs textes dans les délais requis, soit de manière spontanée ou en réponse à une invitation. À toute l'équipe de production, et particulièrement à la secrétaire de rédaction Isabelle Boin-Serveau, pour son efficacité et son professionnalisme. Au personnel de l'ASTED et à son directeur général pour leur intérêt et leur gestion efficace des aspects logistiques de la publication et de la distribution.

Michèle Hudon
Directrice, *Documentation et bibliothèques*
27 août 2009

Comité du bulletin *Les Nouvelles de l'ASTED*

En 2010, les *Nouvelles de l'ASTED* ont changé de formule. Afin de rejoindre plus efficacement et plus régulièrement les membres, il a été décidé de transformer cette publication en infolettre publiée 10 fois par an (au lieu de 5 parutions, comme ce fut le cas pour les versions papier et pdf). Ghislain Plante a conçu un gabarit efficace et pratique, permettant notamment l'affichage du texte intégral.

Nous remercions Benjamin Girard-Bond et Émilie Paquin pour leur concours à l'évolution de cet outil.

Comité de formation continue

Le comité de formation continue de l'ASTED a connu une période de tranquillité au cours des dernières années, en raison de facteurs divers. Toutefois, faisant écho à l'un des objectifs énoncés par notre président Réjean Savard, un nouveau comité a été mis sur pied en décembre 2009 avec le mandat de produire un programme d'activités aussi pertinentes qu'enrichissantes.

Les membres du comité sont :

Caroline Dion, CLIPP, présidente
 Sonia De Bonville, Réseau BIBLIO de la Monrégie
 Catherine Houtekier, ASSS de la Monrégie
 Renée Lalonde, Réseau BIBLIO CQLM

Le comité s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'hiver et du printemps et s'est livré à une réflexion en profondeur sur les tenants et aboutissants de la formation continue dans les milieux documentaires. Il a cherché d'ailleurs à aller plus loin en lançant une consultation auprès des membres de l'ASTED sur leurs besoins en termes de formation. Nous avons fait de notre mieux pour que le présent programme soit le reflet le plus fidèle possible de ce sondage et en profitons pour remercier Ghislain Plante pour son aide précieuse à la réalisation de cette démarche.

Les travaux du comité ont donné lieu à la programmation de 11 formations : des activités qui permettront aux professionnels de se familiariser avec de nouvelles ressources, de nouveaux outils, mais aussi des formations qui approfondissent des problématiques qui font partie de leur quotidien.

Travailler dans les milieux documentaires fait appel de plus en plus à un éventail de compétences dont l'ampleur ne finit pas de surprendre. Il va de soi que la diversification de ces compétences constitue un atout de grande valeur pour une bibliothèque comme pour ceux qui y oeuvrent. Nous espérons que le programme 2010-2011 répond à ces attentes et contribue à l'excellence des professionnels de la documentation.

Comité sur le droit d'auteur

Paradoxal et complexe, le droit d'auteur est un régime juridique de premier ordre pour notre milieu. La dernière année fut marquée par un haut degré d'activité autour de ce dossier. Suite à la consultation publique de l'été 2009, où l'ASTED a déposé un mémoire qui fut présenté devant les responsables gouvernementaux, le Parlement canadien a introduit un projet de Loi modifiant le droit d'auteur (C-32) le 2 juin 2010. L'ASTED a rapidement émis un communiqué indiquant que nous désirons explorer ce dossier en profondeur. L'ASTED sera également prête à participer au processus législatif, en collaboration avec la *Canadian Library Association*, afin de faire valoir le point de vue du milieu documentaire auprès de nos élus.

Olivier Charbonneau, président du comité sur le droit d'auteur

Comité des normes des bibliothèques publiques

Le comité des normes des bibliothèques publiques s'est réuni à un rythme soutenu tout au long de la dernière année, de sorte que les travaux ont avancé de façon significative. L'embauche d'une rédactrice au cours de l'été a marqué le début d'une nouvelle étape, celle où ce projet en chantier commence à prendre sa forme finale.

Les Normes ont toutes les chances d'être disponibles dans le courant de l'année 2011.

Hélène Roussel, présidente du comité
Directrice générale de la diffusion, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Fonds de recherche Hubert-Perron

En raison de la faiblesse des taux d'intérêt et afin de protéger le capital du fonds, il a été convenu de suspendre temporairement l'attribution de la bourse Hubert-Perron.

Prix Alvine-Bélisle

Au moment de produire ce rapport, les 5 finalistes pour le prix Alvine-Bélisle 2010 ont été annoncés. Il s'agit de :

La vengeance d'Adeline Parot, de Christiane Duchesne, aux Éditions du Boréal
Comme toi!, de Geneviève Côté, aux éditions Scholastic
La nuit Woolf, de Lyne Richard, chez Québec Amérique jeunesse
Rose, derrière le rideau de la folie, de Élise Turcotte, à La courte échelle
Des nouvelles tombées du ciel, de Jocelyn Boisvert, chez Soulières éditeur

Le jury était composé de 5 bibliothécaires :

Félix Guénette, L'École Arménienne Sourp Hagop
Nathalie Pilon, enseignante au Collège Maisonneuve
Isabelle Beausoleil-Coutu, Commission scolaire des Affluents
Linda Clermont, BAnQ
Caroline Cyr La Rose, Bibliothèque publique de Dollard-des-Ormeaux

Le prix Alvine-Bélisle 2009 avait été remis à Charlotte Gingras pour son roman *Ophélie*, publié à La courte échelle.

Rapport d'activité des sections

Section santé et services sociaux

Un nouvel exécutif de la section santé et services sociaux de l'ASTED a été élu par acclamation lors de l'assemblée générale de la section Santé qui s'est tenue le 11 novembre 2009 dans le cadre du premier Congrès des milieux documentaires.

Voici la composition de l'équipe de direction : Normand Beaudet de l'Institut Philippe-Pinel occupe le poste de président, Monique St-Jean de l'Université de Montréal est vice-présidente, Gilberte Poirier du CHUS Hôtel-Dieu de Sherbrooke est secrétaire et Caroline Dion du Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales est trésorière. Les conseillers sont : France Pontbriand du Centre de santé et de services sociaux de Laval, Louis-Luc Lecompte du CHU Sainte-Justine, Nicole Campeau de l'Institut de recherches cliniques de Montréal et Robin Dumais du RUIS de l'Université de Montréal.

En cours d'année, Noémie Vallet de l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides et Geneviève Gore du RUIS McGill se sont jointes au groupe alors que Caroline Dion nous a quittés.

Le programme que nous avons annoncé pour l'occasion était ambitieux. Formation, outils de communication, visibilité et représentativité étaient à l'ordre du jour.

Le premier sujet débattu fut identitaire.

L'exécutif a voté que la section «santé» devait s'arrimer à la structure du réseau et devenir la section «Santé et services sociaux» tel que suggéré lors de l'Assemblée. Autre élément « constitutionnel », les membres de l'exécutif ont exprimé le souhait que la section continue d'agir à titre de division québécoise de l'Association des bibliothèques de la santé du Canada (ABSC/CHLA).

Le développement et le maintien des compétences faisaient partie du plan d'action.

L'exécutif a annoncé vouloir renouer avec un certain dynamisme sur ce plan en organisant des formations de qualité et bien ciblées.

Une journée de formation intitulée « PubMed : formation continue, nouvelle interface et applications spécifiques » a été annoncée. L'événement s'est tenu le 30 avril à la Grande Bibliothèque. Les formateurs étaient Stéphane Ratté, bibliothécaire-consultant, chargé de cours à l'EBSI et étudiant à la maîtrise en épidémiologie (Université Laval) et Alain Déry de la bibliothèque médicale du CSSS de la Haute-Yamaska et de la bibliothèque Roméo-Germain du CSSS Richelieu-Yamaska. La formation s'adressait aux spécialistes de la documentation intéressés à exploiter les fonctions évoluées de PubMed en vue d'offrir des services de formation continue à leurs usagers.

L'événement a connu un franc succès. Plus de 60 personnes y ont participé et l'évaluation post-formation fut très positive.

Autre point à l'ordre du jour : développer des moyens de communication efficaces et flexibles entre les membres permettant même l'apprentissage en ligne.

Il a été convenu de renouveler le site Web. Plusieurs plans sont élaborés en exécutif et quelques propositions d'arborescences ont été discutées. Un consensus fut vite établi à l'idée de rapatrier le site de la section sous la bannière ASTED. Le nouveau site devra, avant tout, être facile à actualiser. Une page consacrée à l'ASTED Santé et services sociaux, hébergée sur le site de l'ASTED pointera vers des ressources jugées essentielles.

Le bottin fait l'objet d'une attention particulière.

Il s'agit d'un outil de référence et de visibilité important mais il faut que les données soient constamment actualisées. Il faut en faciliter la gestion. Un sous-comité a présenté un cahier des charges et une maquette est élaborée. Une soumission a été demandée auprès de la firme qui a conçu le site de l'ASTED afin d'intégrer le bottin dans le site actuel. Le nouveau bottin permettra entre autres aux institutions de changer leur profil et d'actualiser leurs propres données. Il devrait être en ligne au début novembre 2010.

L'exécutif souhaite également profiter des avantages du Web 2.0.

Un blog sera en opération à l'automne 2010. L'exécutif souhaite qu'il devienne un lieu d'échange, de débats et même de consultation.

Enfin, un espace formation devrait bientôt être inauguré.

Enregistrements, documents PowerPoint et textes d'accompagnements seront au menu dans un espace sécurisé.

Depuis l'assemblée générale du 11 novembre 2009, l'exécutif de la section Santé et services sociaux de l'ASTED s'est réuni 7 fois.

Nous sommes à finaliser les préparatifs pour le prochain congrès. L'ASTED Santé et services sociaux y sera bien représenté. Pas moins de 6 présentations et conférences seront faites par nos membres ou présentées sous le sceau ASTED Santé et services sociaux.

En plus des dossiers mentionnés précédemment, plusieurs autres sujets ont été discutés et débattus en réunion au cours de l'année. Nous croyons que les membres de l'exécutif sont au fait de l'actualité du monde de la documentation et l'ASTED Santé et services sociaux est présente dans plusieurs dossiers et est en mesure de représenter ses membres.

Le programme est chargé pour la prochaine année. D'autres formations seront bientôt annoncées et la visibilité de l'ASTED Santé et services sociaux sera au cœur de nos préoccupations.

Normand Beaudet, président

Section des bibliothèques gouvernementales et parapubliques

Une première rencontre de la Section a été organisée le 13 novembre 2009 dans le cadre du Congrès des milieux documentaires. À cette occasion, il a été possible de présenter aux personnes présentes les objectifs de la Section des bibliothèques gouvernementales et parapubliques. Une discussion a suivi sur les besoins de se doter d'un outil de communication et sur des actions de promotion à entreprendre. Enfin, la Section s'est dotée d'un exécutif composé de Susanne Brillant au poste de présidente, de Mélanie Boivin à titre de trésorière et d'Annie Racicot comme secrétaire.

L'exécutif a tenu une première conférence téléphonique le 12 mai 2010. Il y a entre autres été question de créer une liste de diffusion, semblable à celle utilisée par la Section des Bibliothèques de Santé, afin de rejoindre les membres. L'exécutif doit également préparer et présenter au Conseil d'administration un projet de budget pour la Section.

Susanne Brillant, présidente

Rapport d'activités des délégations

Table des milieux documentaire et archivistique du Québec (TAMDAQ)

La Table inter-associative des milieux documentaire et archivistique du Québec est une instance qui gagne en importance au fil des ans et ses effets sur notre communauté se font de plus en plus sentir. Nous ne pouvons qu'être heureux de constater que ce lieu permet non seulement un dialogue fructueux entre nos associations, mais sert aussi de tremplin pour des projets rassembleurs.

En janvier dernier, une réunion téléphonique de la TAMDAQ a permis de donner au projet de l'ASTED d'un Comité sur le livre numérique une envergure plus importante en assurant la participation d'associations membres de la Table. Lors de sa réunion de septembre, le projet de coopérative de services auquel travaillent présentement l'ASTED, la CBPQ et les BPQ a été présenté aux autres partenaires dans la perspective de pouvoir l'élargir à d'autres associations.

Les défis à venir s'annoncent nombreux pour les milieux documentaire et archivistique, et ce, à maints égards. Aussi, il est plus que jamais nécessaire que les associations travaillent dans un esprit de collaboration et de collégialité en exprimant une représentation active et créative au sein de cette Table.

Comité canadien de catalogage (CCC)

NOM DU PRÉSIDENT: Alain Bélair

COMPOSITION DU CONSEIL DE SECTION, COMITÉ, GROUPE OU DÉLÉGATION :

Alain Bélair, membre ASTED
(Directeur du traitement documentaire et de l'approvisionnement)
Services documentaires multimédia

NOMBRE DE RÉUNIONS TENUES AU COURS DE L'ANNÉE : Aucune

BILAN DES ACTIVITÉS, TRAVAUX ET ÉTUDES CONDUITES :

Révision des RCCA2 (RCCA3) qui a évolué pour devenir le **RDA**
(Resource Description & Access)

Les membres du CCC ne se sont pas réunis. Néanmoins, ils ont échangé d'innombrables courriels sur le sujet. **Le RDA bénéficie maintenant d'un site web permettant l'utilisation de la norme.** Il n'est toutefois qu'en anglais. On peut s'y abonner au : <http://www.rdatoolkit.org/>. La traduction en français n'existe pas encore, mais on la planifie.

ACTIVITÉS EN COURS :

Les travaux du CCC s'inscrivent dans l'utilisation de la norme. Au Québec, plusieurs membres très actifs du Comité et ayant œuvré dans les sous-comités relatifs à la norme ont prévu des séances d'information portant sur le RDA.

PERSPECTIVES DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE 2009-2010 :

Le congrès des milieux documentaires du Québec prévu du 3 au 5 novembre 2010 permettra de mieux faire connaître la norme. Mesdames Chris Oliver, Pat Riva et Monsieur Daniel Paradis animeront et participeront à des ateliers concernant la norme.

COMMENTAIRES

Il est possible d'en savoir plus sur le RDA en consultant :

<http://www.rda-jsc.org/rda.html>

<http://www.rdatoolkit.org/>.

16 septembre 2010

Alain Bélair, bibl. prof.

Comité canadien du MARC

NOM DU PRÉSIDENT(E) : Pat Riva (représentante de la CLA)

COMPOSITION DU CONSEIL DE SECTION, COMITÉ, GROUPE OU DÉLÉGATION :

Gaston Fournier, Greg Whitney (représentants de l'ASTED)
 Pat Riva, Trina Grover (représentantes de la CLA)
 Margaret Stewart, Bill Leonard (représentants de BAC)
 Maureen Killeen (représentante d'AG-Canada)
 Paula Warsaba (représentante du Bureau canadien des archivistes)

NOMBRE DE RÉUNIONS TENUES AU COURS DE L'ANNÉE:

Une téléconférence a eu lieu le 12 janvier 2010 et une deuxième téléconférence a eu lieu le 16 juin 2010.

BILAN DES ACTIVITÉS, TRAVAUX ET ÉTUDES CONDUITES :

Comme d'habitude, les membres du Comité ont étudié les diverses propositions de modification et les divers documents de discussion qui ont été présentés dans le cadre de la réunion du MARBI de janvier 2010 et de celle de juin 2010, dans le but d'amender le format MARC21. MARBI est un comité de la ALA (American Library Association) qui supervise les modifications apportées au format MARC21. En 2010, il y a eu dix propositions de modification et cinq documents de discussion présentés au MARBI (vous pouvez consulter tous les documents à l'adresse suivante: <http://www.loc.gov/marc/marbi/>). Encore cette année, plusieurs propositions furent présentées en vue d'accommoder le format MARC21 aux nouvelles règles de catalogage (*RDA : Ressources : description et accès*) dont les tests d'utilisation sont déjà en cours impliquant plusieurs bibliothèques aux États-Unis suite au lancement de l'outil « RDA Toolkit » en anglais à l'été 2010 (<http://www.rdatoolkit.org/>). D'autres propositions touchant la zone cartographique 034, la ponctuation ISBD (guidel/leader position 18), etc. ont été également soumises.

ACTIVITÉS EN COURS :

Les mises à jour n^{os} 10 et 11 en français des formats MARC21 devraient être diffusées par Bibliothèque et Archives Canada vers la fin de l'année 2010 dans un tout nouveau site Web MARC21 bilingue.

PERSPECTIVES DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE 2008-2009 :

Les membres du Comité canadien du MARC se rencontrent une fois par année, normalement au mois de juin avant la conférence annuelle de la ALA (American Library Association), puisque la réunion principale du comité MARBI a toujours lieu dans le cadre de cette conférence. Tout au cours de l'année et sur une base régulière, ils communiquent aussi par courriel. Une bonne partie de l'agenda du comité dépend donc des propositions futures qui seront présentées à la réunion du MARBI de janvier 2011 et également à celle de juin 2011.

COMMENTAIRES

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous voulez obtenir plus de détails ou si vous avez des questions ou commentaires sur le travail du Comité.

le 17 septembre 2010
 Greg Whitney

Comité consultatif sur le Tarif des livres de bibliothèque

Bien que les bibliothèques soient assurées d'avoir accès au Tarif de livres de bibliothèques jusqu'à la fin 2010, il demeure que nous sommes toujours en attente d'une décision officielle pour les années futures. Si ce tarif venait à ne plus être offert, cela mettrait en péril un service utilisé grandement par les bibliothèques canadiennes.

Il faut se rappeler que, pour le moment, seuls les livres ont le droit d'être transportés avec le tarif de livres de bibliothèques. Aucun cédérom, audiolivre ou autre format n'est accepté avec ce tarif. Postes Canada est formel sur ce point. Si ce n'est pas observé, une bibliothèque risque de perdre le privilège d'utiliser ce tarif spécial.

L'ASTED continue de suivre ce dossier de très près. Postes Canada a d'ailleurs émis un communiqué à toutes les bibliothèques publiques canadiennes en décembre 2009 :

Postes Canada s'est engagée à continuer de collaborer avec les bibliothèques par le biais de l'Association canadienne des bibliothèques/Canadian Library Association (CLA) et de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED). La Société vise ainsi à faire en sorte que les enjeux des bibliothèques soient bien compris et que leurs besoins soient pris en compte dans l'avenir.

Au moment d'écrire ces lignes, nous ne savions toujours pas si le tarif sera augmenté en 2011. Nous savons, par contre, que Postes Canada a mentionné que le tarif de livres de bibliothèques n'a pas été augmenté depuis janvier 2005 et que le taux d'inflation depuis cette date a été de 8,7 %. On peut donc s'attendre à ce qu'il y ait une augmentation des tarifs à court ou moyen terme et ce, même si Postes Canada a annoncé comprendre nos besoins. Des représentations politiques sont toujours en cours au gouvernement fédéral.

Section santé au Comité de l'information en sciences de la santé de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST)

Rappel sur le mandat et la composition du comité :

*« À titre d'organe consultatif, le Comité fournit à l'ICIST des conseils spécialisés sur les plans, les priorités, les programmes et les services de l'ICIST à l'intention des milieux de la santé et de la recherche médicale.
[...]*

Le Comité comprend jusqu'à cinq membres hors cadre nommés par le directeur général pour une période de deux ans et quatre membres d'office. Les membres nommés représentent les organismes suivants :

- l'Association des bibliothèques de la santé du Canada/Canadian Health Libraries Association (deux membres, dont un qui représente les bibliothèques d'hôpital);
- l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, Section santé;
- le Comité des bibliothèques de l'Association des facultés de médecine du Canada;
- les bibliothèques du secteur industriel.

Source : <http://cisti-icist.nrc-cnrc.gc.ca/fra/services/icist/bibliotheques-sante/comite/index.html>

À la fin de l'année 2010, le comité aura tenu deux conférences téléphoniques et une réunion à Ottawa (au moment de rédiger ces lignes, la réunion d'Ottawa n'a pas encore eu lieu).

Résumé de trois dossiers d'intérêt du Comité depuis l'automne 2009.

Partenariat ICIST – Infotrieve : fourniture de documents :

Suite aux coupures budgétaires importantes de 2009, plusieurs changements ont été apportés aux services et produits de l'ICIST. De tous ces changements, la migration du service de fourniture de documents vers le fournisseur *Infotrieve* est sans doute celui qui a eu le plus grand impact sur les bibliothèques du secteur de la santé.

Cette transition a été abordée au dernier congrès CHLA/ABSC (Kingston, 7-11 juin 2010) : des failles dans la diffusion des informations concernant la transition des clients vers *Infotrieve* ont été soulevées. Mentionnons entre autres la grille tarifaire et le mode de transmission des demandes.

PubMed Central Canada :

PMC – Canada, un dépôt de publications scientifiques du domaine de la santé et des sciences de la vie, est issu d'une collaboration entre l'ICIST, les Instituts de recherche en santé du Canada (ISRC) et la National Library of Medicine

« PMC-Canada s'inscrit dans la *Politique sur l'accès aux résultats de la recherche des IRSC*, politique selon laquelle les titulaires de subventions des IRSC sont tenus de rendre leurs publications arbitrées librement accessibles dans les six mois suivant leur parution. Pour faciliter l'archivage des documents, PMC Canada s'est doté d'un système de soumission de manuscrits qui permettra aux chercheurs de déposer et de gérer leurs travaux de recherche financés par les IRSC, ainsi que de bénéficier d'un rayonnement et d'un potentiel de collaboration accrus, le tout au profit de la recherche sur la santé. »

Source : <http://cisti-icist.nrc-cnrc.gc.ca/fra/services/icist/pubmed-central-canada/index.html>

Politique sur l'accès aux résultats de la recherche des IRSC :
(<http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/32005.html>)

Bibliothèque virtuelle canadienne de la santé (BVCS) :

En janvier dernier, ce projet d'envergure mené par l'Association des bibliothèques de la santé du Canada (ABSC/CHLA) a reçu l'appui des IRSC :

« Les IRSC ont approuvé un financement pluriannuel de 800 000 \$ (1re année : 500 000 \$; 2e année : 200 000 \$; 3e année : 100 000 \$) pour la mise en place de la BVCS. D'autres fonds du secteur public et d'organisations participantes seront mis en contribution pour la négociation de licences nationales de ressources électroniques du domaine de la santé, dont l'objectif est l'autofinancement de la BVCS d'ici à trois ans. »

Source : <http://chla-absc.ca/nnlh/bvcs/BVCSannonce.pdf> (Janvier 2010)

L'ICIST est un partenaire majeur de ce projet.

Carole Brault (représentante de la Section santé de l'ASTED depuis avril 2009).

Commission canadienne sur le droit de prêt public

Le droit de prêt public (DPP) est un programme fédéral sous l'égide du Conseil des arts du Canada, qui distribue des fonds du gouvernement fédéral en fonction de la présence des livres canadiens dans les bibliothèques publiques à travers le pays. Ce programme est gouverné par une Commission où siègent des représentants du milieu des écrivains, de l'édition et des bibliothèques au Canada. L'ASTED est un membre votant du Comité exécutif et représente les bibliothèques francophones du Canada.

Dans la dernière année, la Commission du DPP a mis en œuvre un plan de gestion de la croissance, qui fut accueilli avec intérêt par la communauté. Également, la Commission a reçu une augmentation des fonds alloués aux écrivains, un autre succès. Par ailleurs, l'ASTED collabore étroitement quant à l'analyse de l'impact des livres électroniques sur les opérations du programme de DPP. Puisque l'appropriation des livrels par les bibliothèques publiques est encore émergente, un comité de veille est en place pour assurer un suivi du dossier. Finalement, la Commission du DPP célébrera son 25e anniversaire en 2011 et l'ASTED sera fière d'y participer.

Olivier Charbonneau, représentant de l'ASTED auprès de la Commission du DPP

Comité consultatif des bibliothèques du Programme des services de dépôt du Gouvernement du Canada.

COMPOSITION DU CONSEIL DE SECTION, COMITÉ, GROUPE OU DÉLÉGATION:

Deux membres représentent actuellement l'ASTED : Louise Carpentier et Sylvie Nadeau.

NOMBRE DE RÉUNIONS TENUES AU COURS DE L'ANNÉE :

Une réunion a eu lieu les 23 et 24 août 2010, à Ottawa. De plus, une réunion par téléconférence a eu lieu le 21 juin 2010 pour discuter de l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité consultatif en août. Au cours de l'année, les membres du Comité consultatif ont reçu et transmis de l'information par courriel.

BILAN DES ACTIVITÉS, TRAVAUX ET ÉTUDES CONDUITES :

Le projet principal du PSD pour l'année 2009 à 2010 fut de terminer le travail suite à l'envoi de la nouvelle Entente entre le Programme des services de dépôt (PSD) et les bibliothèques de dépôt pour signature par l'autorité désignée dans les bibliothèques. Le PSD a voulu s'assurer de recevoir la nouvelle Entente signée par les bibliothèques de dépôt pour mettre à jour la liste des bibliothèques de dépôt universel et de dépôt sélectif. Certaines bibliothèques ont profité de l'occasion du renouvellement de l'Entente pour mieux comprendre leurs rôles et leurs responsabilités en tant que bibliothèques de dépôt. De plus, le PSD devra afficher sur son site Web les lignes directrices révisées pour la conservation des publications du gouvernement par les bibliothèques de dépôt universel et de dépôt sélectif.

Rapport annuel au PSD :

Suite à une question posée par un membre du CCB, dans un affichage sur INFODEP en date du 1er février 2010, le PSD a proposé la création d'un sous-comité du CCB-PSD pour élaborer un gabarit et des procédures à suivre pour la soumission des rapports annuels au PSD. Une des déléguées de l'Asted s'est jointe au sous-comité. En vertu de l'alinéa 4.1(i) de la nouvelle Entente avec les bibliothèques de dépôt, les bibliothèques de dépôt canadiennes sont tenues « de fournir aux PSD, une fois l'an, de la rétroaction par écrit, sur l'usage que la Bibliothèque a fait des services du PSD et la valeur de ces services pour la Bibliothèque et autres observations ou commentaires jugés importants ». Or, le contenu du rapport annuel demeurait encore indéterminé. Grâce au travail du sous-comité, dans un affichage sur INFODEP le 27 juillet 2010, le PSD annonce que les bibliothèques de dépôt peuvent utiliser un formulaire en ligne pour soumettre leur rapport annuel. Le formulaire est disponible à : <http://tpsgc-pwgsc.sondages-surveys.ca/s/psd-dsp/langfr/>. Si une bibliothèque préfère ne pas soumettre un rapport annuel en utilisant le formulaire en ligne, celle-ci peut envoyer au PSD son rapport par la poste ou par courriel.

Fichiers contenant les mises à jour des URL:

Le 25 février 2010 le PSD annonce que pour se conformer aux lignes directrices du Conseil du Trésor relativement à la normalisation des sites Internet, Éditions et Services de dépôt (ESD) lancera un nouveau site Web intégré de Publications qui remplacera les sites Web actuels de Publications Canada et du PSD. Il s'ensuit que les pages d'index du site Web du PSD ont été retirées pour laisser place aux notices bibliographiques des publications en série désignées sous le nom de « notices maîtresses » dans le catalogue en ligne d'ESD.

De plus, « Afin d'aider les bibliothèques à faire cette transition, le PSD a préparé une série de fichiers en format Excel (fichiers contenant les mises à jour des URL) répertoriant les URL actuels qui devraient être remplacés dans les notices bibliographiques de leurs catalogues par l'URL permanent correspondant de la notice maîtresse du catalogue d'ESD. À toutes les notices bibliographiques du catalogue en ligne d'ESD sont associées des URL permanents. Les notices maîtresses renferment un lien permettant de parcourir les numéros. En cliquant sur ce lien, l'utilisateur voit apparaître une liste des notices bibliographiques du catalogue accessibles par numéros. Chaque notice de numéro du catalogue comporte un lien vers la version électronique de la publication en question. » (Site Web PSD, Quoi de neuf ? Fichiers contenant les mises à jour des URL, 25 février 2010)

Le point sur le Projet d'intégration Web:

Dans le cadre de l'exigence du Conseil du Trésor selon laquelle tous les sites Web (Internet) du gouvernement du Canada doivent respecter les lignes directrices relatives à la Normalisation des sites Internet (NSI 2.0), la direction des Éditions et Services de dépôt (ESD) a déterminé la nécessité d'intégrer, en un seul site conforme à la NSI 2.0, le site Web du Programme des services de dépôt (PSD) et celui des Publications. Le Projet d'intégration Web a permis de mettre en œuvre un site Web intégré de Publications qui respecte les normes NSI 2.0, et l'intégration est maintenant achevée depuis la fin de l'été 2010. Le PSD a indiqué que le site Web du PSD sera mis hors-ligne après la fusion des sites Web du PSD et des Publications.

Les préoccupations du PSD portent toujours sur les questions suivantes, dont les intentions des bibliothèques de dépôt quant au catalogage des nouveaux formats électroniques:

- Est-ce que les changements apportés aux sites Web du gouvernement du Canada à la suite de la mise en œuvre des normes et lignes directrices de la normalisation des sites internet 2.0 posent des problèmes ou soulèvent des préoccupations dans la communauté des bibliothèques?
- Est-ce que les bibliothèques ont pris une décision à savoir si elles ont l'intention d'acquérir, de cataloguer et de donner accès aux nouveaux formats électroniques tels que les séquences vidéo, les MP3, etc. et si oui, de quelle manière vont-elles procéder? À votre avis, est-ce que le PSD devrait inclure de telles ressources dans sa collection électronique?
- Les bibliothèques de dépôt sont en quelque sorte les « gardiennes » de l'information gouvernementale. Advenant que les publications gouvernementales soient disponibles uniquement sous forme numérique, est-ce que les bibliothèques de dépôt seraient encore nécessaires? Est-ce que PDS aurait encore une raison d'être dans un univers entièrement numérique? Dans l'affirmative, quel serait ce rôle?

ACTIVITÉS EN COURS :

Le comité agit à titre consultatif seulement. L'équipe de gestion du PSD dépôt est responsable de gérer le programme et de donner suite aux recommandations du comité consultatif s'il le juge approprié.

Le 22 septembre 2010
Sylvie Nadeau et Louise Carpentier

Réseau québécois de numérisation patrimoniale

Présidence : Guy Berthiaume, PDG, BAnQ

Membre déléguée de l'ASTED : Isabelle Laplante

Le Réseau québécois de numérisation patrimoniale s'est formé au printemps 2009, grâce à la volonté d'un comité multidisciplinaire rassemblant les principaux représentants du milieu des musées, des bibliothèques et des archives du Québec.

Le mandat que s'est donné le réseau est de susciter des actions structurantes et concertées afin d'encourager la numérisation du patrimoine québécois.

Cinq rencontres ont eu lieu au courant de l'année 2009-2010 et ont mené principalement à formuler une «Déclaration sur la numérisation» et à l'élaboration d'un Plan d'action quinquennal (2010-2015) ayant pour titre : «Numériser : pour la sauvegarde et le rayonnement du patrimoine culturel québécois».

Le Plan d'action fait état de l'urgence à numériser le patrimoine culturel québécois, dans toute sa diversité (musées, bibliothèques et archives). Il présente quatre grandes orientations qui permettront de définir une stratégie collective, d'asseoir les bases du réseau, de définir les priorités de numérisation et enfin, donner accès au patrimoine culturel numérisé et le mettre en valeur.

Ce Plan d'action nécessite des investissements de la part des instances gouvernementales, c'est pourquoi il a été présenté aux représentants du ministère de la Culture le 8 juillet 2010. Une rencontre est prévue à la fin du mois de septembre 2010 avec le ministère des Services gouvernementaux pour examiner le programme de financement de ce Plan d'action.

Isabelle Laplante, déléguée de l'ASTED

Rapport du trésorier

ASTED INC.

Les états financiers de ASTED inc. pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 indiquent un bénéfice de 2 692\$. Le déménagement du secrétariat en février a engendré des charges propres à ce type d'activité. Aussi, plusieurs postes des charges portent la marque du Congrès des milieux documentaires. La diminution des revenus du site Web s'explique par le fait qu'en 2008, les revenus de ce poste incluaient le dernier versement de la subvention obtenue pour ce projet.

LES ÉDITIONS ASTED INC.

Les Éditions ASTED inc. ont enregistré un bénéfice de 829\$ pour son exercice terminé le 31 décembre 2009. Les ventes d'ouvrages ont baissé à la suite de la fin de la publication des albums de la série « Galette » et en raison d'un nombre plus bas de nouveautés. Les ventes de la 22e édition de la CDD ont également ralenti, après la pointe caractéristique des nouveautés. Plusieurs ouvrages continuent néanmoins de faire l'objet de ventes régulières.

Olivier Charbonneau, trésorier

IN MEMORIAM

Robert Chiasson

Guy Sylvestre



asted

Association pour l'avancement
des sciences et des techniques
de la documentation

2065, rue Parthenais, bureau 387
Montréal (Québec) H2K 3T1

Téléphone : (514) 281-5012
Télécopieur : (514) 281-8219
Courriel : inf@asted.org
<http://www.asted.org>